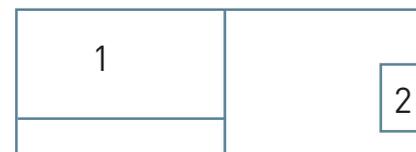




- 1 Front de taille dans une «Haute myne» © FRANÇOIS SCHWAAB
- 2 Sérotine boréale en hibernation dans une mine © HUGO WILLOCX





# Mines de Mairelles, de Château Lambert, Réseau Jean Antoine, secteur Le Thillot



**Superficie :** 6 ha  
**Département :** Vosges  
**Maître d'ouvrage :** PNRBV  
**Opérateur :** PNRBV

## Les « Hautes mynes », un abri pour les Chiroptères

La géologie des Hautes-Vosges ne laisse guère la possibilité aux Chiroptères de trouver des gîtes souterrains où hiberner. Le socle hercynien\* composé de roches plutoniques\*, comme les granites, n'héberge pas d'habitats naturels comparables aux grottes des réseaux karstiques\*. Heureusement, le long de certaines failles, des filons de quartz et de cuivre, sous la forme de chalcopyrite\*, ont pu remonter depuis les profondeurs de l'écorce terrestre. L'exploitation par l'Homme de ces minerais métalliques a donné lieu au percement de mines, dont les galeries atteignent parfois de grandes longueurs et peuvent ainsi remplacer les habitats des grottes naturelles.

Après leur abandon au XVIII<sup>e</sup> siècle, les mines ont été investies par les Chiroptères et ce site constitue le troisième, par ordre d'importance, des sites d'hibernation du Grand murin en Lorraine. Les premières observations relatant la présence du Grand murin dans les « Hautes mynes » ont été faites par D. MORIN en 1985 avec près de 40 individus. En 1993, le PNRBV a sollicité G. HOMMAY pour un recensement des Chiroptères dans les mines des Hautes-Vosges. Sur le secteur du Thillot, trois espèces ont été notées avec toujours une très forte majorité de Grands murins. Enfin, entre 2004 et 2007, la CPEPESC Lorraine a mené un inventaire complet du secteur et trois espèces inscrites à l'annexe II de la directive « Habitats-Faune-Flore » ont pu être observées dans les galeries des mines : le Grand rhinolophe avec un individu, le Vespertilion à oreilles échanquées avec 13 individus et le Grand murin avec 41 individus. L'observation régulière de nombreux Grands murins démontre l'intérêt de ce site pour la conservation de cette espèce.

La présence de trois autres espèces de Chiroptères a été notée dans les galeries : le Vespertilion de Daubenton, le Vespertilion de Natterer et le Vespertilion de Brandt. De plus, cinq autres espèces fréquentent les alentours immédiats des entrées du réseau souterrain : la Pipistrelle commune, la Pipistrelle de Nathusius, la Noctule de Leisler, la Sérotine commune et la Sérotine boréale. Cette dernière espèce, considérée comme une espèce relictuelle\* des périodes glaciaires, est fréquemment observée dans le massif vosgien, mais à ce jour aucun site de mise bas n'a été inventorié ni en Lorraine ni en Alsace. Les seuls gîtes où elle a été identifiée en hiver, sont les vestiges des ouvrages militaires des champs de bataille des Hautes-Vosges depuis le Col du Bonhomme jusqu'au Grand-Ballon. Ayant été entendue devant l'entrée d'une galerie, son hibernation dans les « Hautes mynes » est donc hautement probable.

## Le site Natura 2000 et sa gestion conservatoire

La désignation du site « Mines de Mairelles, de Château-Lambert, réseau JEAN ANTOINE, secteur Le-Thillot » en 1998 a contribué au réseau des gîtes à Chiroptères protégés dans les Vosges. Cette mise en protection s'inscrit dans le cadre de la valorisation par la commune du Thillot des aspects historiques et naturels des « Hautes mynes ».

Ainsi, près de 20 000 visiteurs viennent chaque année y découvrir le travail et la vie des mineurs, qui, depuis la renaissance jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, ont creusé et exploité ces mines. En effet, le réseau souterrain des mines de cuivre du Duc de Lorraine est un lieu privilégié pour l'étude de l'évolution des techniques de percement de la roche et de l'utilisation de l'énergie hydraulique. Dans la maison des mines, les ustensiles et les machines retrouvées lors des fouilles sont présentés et une salle est réservée au patrimoine naturel dans lequel les Chiroptères figurent en bonne place

En hiver, afin de conserver un climat tempéré aux galeries en évitant les courants d'air glacé, les entrées qui ont été dégagées par les archéologues sont obturées par des fermetures temporaires. Ces dispositifs ne gênent pas la circulation des Chiroptères, car ils accèdent librement au vaste réseau souterrain se déroulant sur plus de 7 km via les puits d'extraction mis en sécurité par des grilles permettant leur passage en vol.

Ce site apparaît comme exemplaire, car sa gestion permet de concilier la conservation des espèces d'intérêt communautaire avec la préservation du patrimoine industriel et le tourisme culturel.

## Habitats représentés dans ce site

(8310)

## Espèces représentées dans ce site

1304 1321 1324

## Documentation

CPEPESC LORRAINE (2009)  
 HOMMAY G. (1993)  
 LEXA-CHOMARD A. & PAUTROT CH. (2007)  
 PIERRE F. (1993)  
 PIERRE F. *et al.* (2008)

